

**Sujet :** [INTERNET] contribution à l'enquête publique concernant le parc photovoltaïque de Tour de Faure  
**De :** > christine.viarouge (par Internet)  
**Date :** 21/09/2022 à 22:08  
**Pour :** <ddt-participationdupublic46@lot.gouv.fr>

Bonjour

Je souhaite par le présent courrier contribuer à l'enquête publique concernant le parc photovoltaïque de Tour de Faure.

Mes commentaires sont les suivants :

- Transporter l'énergie électrique produite par le rayonnement solaire est une aberration au moment où l'on prône la sobriété et les économies d'énergie. L'énergie solaire, est une énergie répartie au sol et qui peut et doit être distribuée localement, afin d'éviter des pertes en ligne et les surcoûts de transport par l'enfouissement des câbles sur les kilomètres qui séparent dans le projet concerné, le parc de Tour-de-Faure et le poste de Cajarc.
- Cette enquête ne porte que sur une partie du projet puisque il est implicite que d'autres parcs vont voir le jour sur le trajet du transport de l'énergie électrique entre Tour-de-Faure et Cajarc. La présentation du projet sous-estime donc les impacts et les nuisances et ne permet pas au public d'avoir un point de vue objectif en connaissance complète du projet. Cette démarche n'est pas recevable d'un point de vue démocratique, car elle est faussée dès le départ.
- Le site du parc photovoltaïque de Tour-de-Faure fait partie du Parc Naturel Régional qui défend une charte précise de développement d'énergies renouvelables tout en préservant la faune et la flore particulières à cet écosystème particulier des causses du Quercy. Nos institutions devraient donc co, ntraindre les entreprises responsables de la production d'énergie à respecter ce cadre écologique.

Mes requêtes sont les suivantes :

- Revoir le projet afin de créer des postes de distribution adéquats pour une distribution locale au plus près de la production et des habitants, permettant de limiter l'enfouissement des réseaux et les pertes en ligne. Cette distribution permettrait en outre de limiter la taille de ces parcs photovoltaïques et de ce fait de limiter également leur impact et nuisances visuelles et écologiques.
- Revoir le projet afin de respecter la charte du PNR.
- Présenter au public un projet complet depuis la fourniture et qualité des équipements prévus d'être installés, le trafic et description des engins qui vont traverser notre territoire pour réaliser ce projet, et les nuisances possiblement induites sur l'écosystème local, **mais aussi et surtout** sur la localisation, le nombre et la taille des futurs parcs qui vont jalonner le trajet du réseau enterré.

Ces requêtes sont de mon point de vue un prérequis à l'acceptation du projet présenté par Total Qadran.

Le photovoltaïque est néanmoins pour moi une solution incontournable à condition de s'intégrer aux contraintes de gestion raisonnée de l'énergie mentionnées au début de mon message.

Je vous remercie de bien vouloir noter et tenir compte de ces requêtes.

Un accusé de réception signifiant intégration de ce courrier à l'enquête serait-il possible ? Merci par avance.

Christine Viarouge